

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2017**

L'an deux mil dix-sept, le treize avril à 18 h 30, les membres du conseil municipal de la commune de Fontenay le Marmion se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Maryan SENK, Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : ANQUETIL Gérard ; BAYRAC Olivier ; BOGAERT Béatrice ; DUMENIL Gilles ; EVEN Sandrine ; JOIMEL Christine ; LE RICHEUX Elisabeth ; LEVALLOIS Nathalie ; LOUVARD Henri ; MOISSON Stéphanie ; SAVORGNAN Frédéric ; SENK Maryan ; VANDERMEERSCH Bruno ; VENTE Michel.

Absents : BRIARD Marion ; CHAPITEAU Stéphanie ; GILLARD Thierry ; LEMAIRE Rodrigue ; MEZIERES Sandrine ;

Pouvoirs : //

Secrétaire : LOUVARD Henri

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – COMMUNE – 2017-04-01

Le Conseil Municipal,

Sous la présidence de VENTE Michel, 1^{er} adjoint

délibérant sur le compte administratif 2016, dressé par Monsieur SENK Maryan, Maire,

après présentation du compte administratif lequel fait ressortir :

un déficit à la section d'investissement de ----- 60 040.46 €
et

un excédent à la section de fonctionnement de ----- 170 096.46 €

vote, après la sortie de Monsieur le Maire, avec 13 voix pour le compte administratif.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – COMMUNE – 2017-04-02

Le conseil Municipal,

Approuve avec 14 voix le compte de gestion établi par le percepteur,

Certifie que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures, que les résultats de l'exercice 2016 sont en concordance avec les résultats du compte administratif.

Vote avec 14 voix pour, le compte de gestion de l'année 2016.

AFFECTATION DE RESULTATS / REPRISE DE L'EXCEDENT- COMMUNE – 2017-04-03

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur SENK, maire

après avoir examiné les résultats 2016, statuant sur l'affectation de résultat

après en avoir délibéré avec 14 voix pour,

décide d'affecter le résultat,

SECTION INVESTISSEMENT :

Reprise excédent au compte R001 ----- 60 041.00 €
Affectation du résultat 1068 ----- 66 936.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Reprise excédent au compte R002 ----- 103 160.00 €

VOTE DES TAUX – 2017-04-04

Le conseil municipal après en avoir délibéré

Décide de conserver les taux des 3 taxes

vote avec 14 voix pour, les taux des taxes tels que ci-dessous :

Taxe d'habitation ----- 18.13 %

Taxe foncière sur le bâti ----- 31.08 %
Taxe foncière sur le non bâti ----- 38.92 %

VOTE DES SUBVENTIONS ET DES CONTRIBUTIONS ANNUELLES – 2017-04-05

ARTICLE 6554 CONTRIBUTIONS ANNUELLES	
Comité Juno	100.00
SDEC ENERGIES	31 300.00
SDEC ENERGIES TRAVAUX	70 850.00
SIGAZ	1 000.00
SYNDICAT DU COLLEGE	15 510.00
SYNDICAT ROUTIER	3 200.00
CAEN LA MER FOURRIERE	1 500.00
ARTICLE 65736	
CCAS	12 000.00
ARTICLE 6574 SUBVENTIONS ANNUELLES	
ADL CAF	230.00
AMICALE DES ANCIENS MINEURS	50.00
AMICALE DU PERSONNEL	400.00
ANCIENS COMBATTANTS	280.00
APE	545.00
ASFM	13 500.00
BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE coop scolaire	225.00
CLASSE DECOUVERTE + PROJETS ECOLE MATERNELLE	1 300.00
CLASSE DECOUVERTE + PROJETS ECOLE PRIMAIRE	1 800.00
CLUB DE L'AMITIE	345.00
COMITE DES FETES	2 000.00
COOP SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	645.00
COOP SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	510.00
DIVERS	3 665.00
ECOLE DE MUSIQUE	500.00
ŒUVRES LAIQUES	40.00
PAPILLONS BLANCS	40.00
PEP	50.00
PLAINE DE VIE	600.00
PREVENTION ROUTIERE	35.00
RESTOS DU CŒUR	230.00
SOCIETE DE CHASSE	205.00

VOTE DU BUDGET PRIMITIF – COMMUNE – 2017-04-06

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur SENK,

vote le budget avec 14 voix pour

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement.

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 235 812.00 €	1 235 812.00 €
INVESTISSEMENT	259 876.00 €	259 876.00 €

QUESTIONS DIVERSES :

DEVIS : Le devis présentée par la bibliothécaire pour du mobilier supplémentaire est accepté pour un montant de 1 484.33 €

Le conseil municipal valide un devis pour de la signalisation routière pour 2 350 €

Enfin, pour l'école primaire des poteaux de badminton seront achetés pour 1 047 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ORNE ET DE L'ODON : Le budget a été voté mardi 11 avril. Il est a noté dès cette année une augmentation de l'imposition, du fait du lissage prévu des différents taux sur 12 ans.

JEUX « CITY » : Depuis l'installation du jeu sur l'ancien terrain de Tennis, de nombreux problèmes d'incivilité, de provocations, de paroles et de gestes injurieux à l'encontre des riverains, sont rapportés au quotidien aux services municipaux. Il est décidé d'en informer les habitants par voie d'un courrier expliquant la situation. Si cela ne s'améliore pas, le jeu sera démonté.

LOTISSEMENT : Monsieur LOUVARD demande aux élus de réfléchir au futur nom des rues pour les prochains lotissements.

FIN DE SEANCE 20 h 20

ANQUETIL G.



BRIARD M.
(absente)



LEMAIRE R.
(absent)



SAVORGNAN F



VENTE M



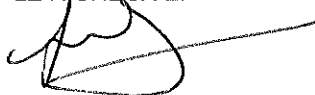
BAYRAC O



CHAPITEAU S.
(absente)

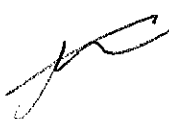
GILLARD T.
(absent)

LE RICHEUX E.

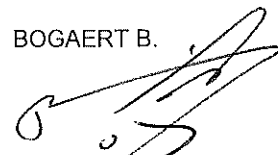


MEZIERES S.
(absente)

SENK M.



BOGAERT B.



DUMENIL G.



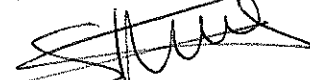
JOIMEL C.



LEVALLOIS N.



MOISSON S.



VANDERMEERSCH B.

